

Questions orales

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je pense avoir établi bien clairement, et le chef de l'opposition doit le savoir, que le juge en chef du Québec est actuellement saisi de cet incident. Le premier ministre a soutenu—je suis tout à fait d'accord avec lui et je pense que la Chambre le sera également—que l'on devrait laisser au juge en chef le temps d'effectuer son enquête et d'en arriver à une décision, plutôt que de laisser un certain nombre d'autres personnes fouiller en même temps la question.

● (1410)

M. Clark: Monsieur l'Orateur, comme le ministre le sait, l'enquête du juge en chef du Québec porte sur une affaire relative à des juges. Or, ce qui intéresse le Parlement et la population du Canada concerne la conduite des ministres de la Couronne.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Permettez-moi de répéter ma question au ministre. Certaines allégations ont été faites en public au sujet de la substance de la conversation qu'il a admis avoir eue avec un membre de la magistrature du Québec. Le ministre cessera-t-il maintenant de tergiverser et dira-t-il à la Chambre s'il a tenté de sonder le juge sur la réaction probable du tribunal à des excuses du ministre de la Consommation et des Corporations?

M. l'Orateur: A l'ordre. En toute déférence, comme le chef de l'opposition l'a dit lui-même, c'est une répétition de la question. Le ministre a donné une réponse, quelle qu'elle soit, mais c'est la réponse qui a été faite. Je ne peux vraiment selon les règles permettre qu'on répète une question.

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LE RÔLE DU PREMIER MINISTRE DANS LA DÉMARCHE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS AUPRÈS DU JUGE HUGESSEN

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Le premier ministre a déclaré hier en réponse à une question que je lui ai posée, et je cite:

J'ai entendu les trois ministres que le juge Mackay a mentionnés dans sa lettre.

... J'ai écouté la version de mes ministres et j'ai le sentiment, d'après leurs explications, qu'ils n'ont nullement cherché à influencer le jugement des tribunaux.

Voilà la position du premier ministre. Le premier ministre a-t-il demandé au ministre des Travaux publics ce qu'il avait dit au juge, vu surtout qu'il cherchait, a-t-il dit, à trouver une solution et qu'il voulait s'assurer que le juge connaissait tous les faits? Dans l'affirmative, le ministre des Travaux publics a-t-il abordé avec le juge la question de la réaction du tribunal à des excuses et les conséquences politiques de ce verdict? Le premier ministre va-t-il communiquer ces renseignements à la Chambre des communes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit à la Chambre avoir discuté de cette question avec mes ministres qui m'ont donné une réponse, à mon avis, satisfaisante. D'autre part, j'ai admis dès le premier jour où cette question importante a fait

[M. Clark.]

l'objet de discussions que les tribunaux pourront ne pas être de cet avis. D'après moi, le ministre des Travaux publics, dans sa réponse d'il y a un instant, a exprimé aussi parfaitement que possible l'attitude du gouvernement, à savoir que la Chambre ne devrait pas dire au juge en chef ce que son tribunal doit en penser ou ne pas en penser et que c'est à lui d'en décider.

Des voix: Bravo!

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—L'OPINION DU PREMIER MINISTRE SUR L'AFFAIRE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Quel que soit le rapport du juge en chef du Québec, le premier ministre est-il prêt à dire à la Chambre si ses ministres de la Couronne sont intervenus...

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: ... auprès des tribunaux du Québec et quelle a été la nature de cette intervention? Est-il prêt à le dire à la Chambre au lieu de tout mettre sur le dos d'un juge? Nie-t-il que la Chambre ait droit à ce genre de renseignements?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de voir que le chef de l'opposition est de nouveau sur la voie. Hier, il s'inquiétait de ce que les ministres se disaient entre eux. Il revient maintenant à la question vraiment importante de savoir ce que les ministres ont pu dire aux juges et si cela constitue ou non une tentative d'intervention dans le cours normal de la justice. Unilatéralement, j'en suis venu à la conclusion—point de vue arbitraire si vous voulez—qu'aucune tentative n'a été faite dans ce sens. Il va de soi que je suis disposé à entendre les tribunaux plaider et prouver le contraire. Si les tribunaux se sentent lésés, s'ils estiment qu'on a tenté d'influencer le cours normal de la justice, la question prendra alors une allure très grave. Il nous faudra aussitôt établir si c'est la version des tribunaux ou celle des ministres qui est véridique. Bien entendu, à ce moment-là, je ne saurais prétendre être juge dans une affaire à laquelle j'aurai été mêlé. Je m'entretiendrai alors avec l'opposition des moyens grâce auxquels nous pourrions en arriver à faire triompher la vérité.

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LA DÉMARCHE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS AUPRÈS DU JUGE HUGESSEN

M. Elmer M. Mackay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une brève question supplémentaire au ministre des Travaux publics. J'aurais besoin d'éclaircissements. Le ministre pourrait-il dire sans équivoque s'il a téléphoné au juge en chef Hugessen de sa propre initiative ou s'il l'a fait à la suite de conversations et de consultations avec certains de ses collègues?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, cette question n'est qu'un tout petit peu plus ambiguë que les précédentes.